Lettre ouverte des parents d'élèves mobilisés contre le « choc des savoirs » aux personnels d'encadrement de l'Éducation Nationale

Mesdames et Messieurs les personnels de direction et d'inspection¹,

Parents d'enfants scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée, nous sommes mobilisés depuis plusieurs mois contre les mesures dites du « choc des savoirs » car nous sommes attachés à l'École publique et à sa promesse d'égalité.

En effet, l'accès aux savoirs élaborés de la culture écrite, scientifique et technique, longtemps réservé à une petite élite, a progressivement été ouvert aux filles, aux enfants des classes populaires et aux enfants en situation de handicap. Ce processus historique a permis à un nombre croissant d'enfants de disposer de capacités instruites de réflexion et d'analyse leur permettant de faire des choix éclairés dans leur vie personnelle et professionnelle, de comprendre le monde complexe dans lequel nous vivons et de peser démocratiquement sur son devenir.

Pour nous, l'École a vocation à devenir le creuset de l'émancipation individuelle et collective dans une société dont nous pensons qu'il faut sans cesse consolider les fragiles et précieux fondements démocratiques.

Nous savons, pour les côtoyer de près depuis le début de notre mobilisation, que ce point de vue est partagé par nombre d'acteurs et d'actrices de l'Éducation nationale, qui, à vos côtés, oeuvrent au quotidien à la scolarisation, à l'éducation et à l'instruction des enfants et des adolescents en tenant compte de la singularité de chacune et de chacun.

Les mesures du « choc des savoirs » mettent un coup d'arrêt à la démocratisation de l'école en supprimant le collège unique et en privant un nombre accru d'élèves de l'accès à des poursuites d'études au lycée et à l'université.

Dans sa *lettre aux professeurs et aux membres de la communauté éducative* datée du 5 décembre 2023, si Gabriel Attal promettait des groupes de niveau en mathématiques et en français au collège pour donner la possibilité « aux élèves les plus en difficulté [...] de combler les lacunes et de progresser », il insistait immédiatement après sur le fait que « nos élèves ayant le meilleur niveau et la plus grande appétence [...] y verront l'opportunité de s'envoler, en allant plus loin encore que le programme ».

Sans nous attarder sur l'adjectif possessif qu'il n'utilise que pour la deuxième catégorie d'élèves, relevons que, quels que soient les termes finalement retenus pour nommer les groupes de niveau dans l'arrêté du 15 mars 2024, ce projet assignant des objectifs d'apprentissage inégaux aux élèves est confirmé par le choix de ne plus permettre l'accès direct au lycée professionnel, général, technologique aux recalés du DNB, et ce, malgré les avis positifs des conseils de classe. Le 6 décembre 2023 sur France Info, Gabriel Attal insistait : « j'assume effectivement qu'on aura probablement un taux de réussite au brevet et au bac qui diminuera par rapport aux années précédentes ».

Alors que toutes les études sérieuses démontrent que l'élévation générale du niveau scolaire des élèves implique le mélange des publics², une École la plus commune possible et des personnels très qualifiés, le gouvernement prend le contrepied en décidant d'ignorer les résultats de la recherche. Une phrase de la *lettre aux professeurs et aux membres de la communauté éducative*³ souligne ce choix : « Chaque jour, vous accomplissez des miracles, déjouez des pronostics, permettez à des élèves d'écrire leur propre destin, prouvez que la pédagogie peut renverser la sociologie ». Alors qu'il faudrait viser les déterminismes sociaux, cette phrase pointe en réalité la science sociale qui nourrit les sciences de l'éducation depuis des décennies et nous renseigne sur la construction des inégalités scolaires et sur les leviers pour les réduire.

Tourner le dos aux résultats de la recherche relève d'une attitude intellectuelle inacceptable en général, et a fortiori quand

^{1.} Principales, Principaux, Proviseurs, Proviseurs, Inspectrices et Inspecteurs de l'Education nationale, Inspectrices et Inspecteurs d'Académie - Inspectrices et Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

^{2.} cf. la note de synthèse de 2004 de la *Revue française de pédagogie*, qui indique que les groupes les plus faibles sont, davantage que les autres, entraînés à des tâches répétitives et peu soumis à des exercices d'analyse et de réflexion. https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2004_num_148_1_3258

cf. aussi Sylvain Connac évoquant l'altération de la confiance en soi que provoquent les classes de niveau parmi les élèves les plus fragiles et le risque de creusement des inégalités. *Télérama* du 15 novembre 2023 mis à jour le 18 mars 2024 : https://www.telerama.fr/enfants/enseignement-des-maths-et-du-francais-faire-des-groupes-de-niveaux-n-est-absolument-pas-la-solution-7018089.php

cf. également les travaux de Marie Duru-Bellat et Alain Mingat (1997), pour qui l'appartenance à tel ou tel groupe retentit sur le processus de construction de l'identité sociale de l'élève et a des répercussions dans le travail d'apprentissage. « Tout élève a, au regard de ces résultats de recherche, intérêt à se retrouver dans une classe de niveau élevé afin de maximiser ses possibilités d'apprentissage. ». « La constitution de classes hétérogènes est sans doute la meilleure façon d'élever le niveau moyen de l'ensemble des élèves, au bénéfice des plus faibles et sans pénalisation notable des plus brillants. »

cf. enfin les travaux de Jo Boaler qui montrent que les classes de niveau ne sont même pas forcément bénéfiques pour les meilleurs élèves du fait d'une pression permanente qui s'exerce au détriment de la compréhension source de tension, d'anxiété et d'esprit de compétition mal vécu par beaucoup d'élèves, en particulier les filles

^{3.} Lettre adressée par mail aux professeurs et aux membres de la communauté éducative le 5 décembre 2023

il s'agit de l'École publique et laïque qui promeut la raison.

S'il n'existe sans doute pas de solutions simples pour améliorer les acquisitions scolaires de l'ensemble des élèves, elles ne peuvent pas ne pas s'appuyer sur les travaux universitaires et sur l'expertise des personnels de l'éducation dont les représentants se sont opposés aux mesures du « choc des savoirs » à l'unanimité lors du CSE du 8 février 2024. Nous refusons de laisser les vérités alternatives, les considérations électoralistes ou le « bon sens » guider les politiques publiques en matière d'École car on ne joue pas avec l'avenir de nos enfants!

C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous avec solennité.

En tant que personnels d'encadrement de l'Éducation nationale, vous aurez un rôle éminent dans le succès ou l'échec des mesures du « choc des savoirs » dont nous savons toutes et tous qu'en séparant très tôt les enfants suivant leurs compétences, elles aggraveront les inégalités scolaires, accentueront l'esprit de compétition, la concurrence et le sentiment d'échec de certains qui minent déjà le service public d'éducation. Cela risque de fracturer un peu plus la société en empêchant les enfants d'apprendre à vivre ensemble, de se connaître et de se respecter dans leurs différences.

En tant que personnels de direction, il vous sera demandé de mettre en oeuvre les groupes de niveau et d'inviter les parents d'élèves à anticiper un éventuel échec au DNB de leurs enfants en les inscrivant dans une classe prépa-seconde. Nous vous demandons de favoriser toutes les solutions qui permettront à nos enfants d'échapper à la séparation des parcours promue par l'arrêté du 15 mars 2024 et vous prions de continuer de défendre les principes d'hétérogénéité des classes, de mixité sociale et scolaire, d'égalité des objectifs d'apprentissage et d'inclusion scolaire. Nous vous invitons de plus à favoriser, voire à soutenir les expressions d'opposition au « choc des savoirs » des parents d'élèves et des personnels au sein de vos établissements et de vos conseils d'administration.

En tant qu'Inspecteurs et Inspectrices, vous aurez la tâche de promouvoir les « bienfaits » des mesures du « choc des savoirs » auprès des personnels. Nous vous prions de soutenir les personnels qui continueront d'aborder leur métier avec la plus grande indépendance d'esprit et le plus grand professionnalisme, en dépit des outils de pilotage qui contribuent à les déqualifier (évaluations nationales qui visent à faire intérioriser le renoncement aux élèves, manuels labellisés qui dicteront les « bonnes pratiques »). Nous comptons sur vous pour ne pas pénaliser les personnels (enseignantes, enseignants, personnels de direction) qui se refuseront à déroger aux principes énoncés ci-dessus. Comme elles et eux, nous refusons que les enseignants et enseignantes deviennent de simples exécutants dépossédés de leur métier. Nos enfants méritent mieux.

Au-delà de ces actions du quotidien, nous vous invitons à soutenir les expressions de vos organisations syndicales et de vos collègues lorsqu'ils et elles dénoncent les mesures du « choc des savoirs », à l'instar des 34 chefs d'établissements qui se sont exprimés dans la tribune du *Café Pédagogique* du 12 avril 2024. Même si nous n'ignorons pas qu'elle est soumise à un devoir de réserve, leur parole, votre parole contribue à renforcer les actions des parents d'élèves et des personnels chaque jour plus nombreux à s'engager contre les projets funestes du gouvernement.

Ensemble, oeuvrons pour une École publique fondée sur les principes d'exigence intellectuelle, de gratuité, de mixité sociale et scolaire, d'inclusion et d'égalité d'accès aux savoirs scolaires et universitaires ; une École portée par des personnels qualifiés et reconnus ; une École dotée des moyens nécessaires à son bon fonctionnement, permettant notamment de limiter les effectifs par classe, d'assurer les remplacements dès la première heure et de disposer de personnels en nombre suffisant dans l'ensemble des services (administratif, technique, santé-social, vie scolaire, accompagnement des élèves en situation de handicap...).

Ensemble nous pouvons infléchir les politiques publiques. Dans l'intérêt de nos enfants, de vos enfants, ne laissons pas l'École publique faire un grand bond en arrière.

Premiers signataires

Départements: Les parents d'élèves de Loire-Atlantique organisés autour d'un groupe whatsapp ; la FCPE 44 ; la FCPE 93 ; ...

Etablissements: conseil local FCPE du collège Berlioz (Nantes - 44);